

FRIEDLAND THEMATIQUE MEGATREND

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Sanso Investment Solutions

69, boulevard Malesherbes
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021 d'une durée exceptionnelle de 14 mois

FRIEDLAND THEMATIQUE MEGATREND

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Sanso Investment Solutions

69, boulevard Malesherbes
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021 d'une durée exceptionnelle de 14 mois

Aux porteurs de parts du FCP FRIEDLAND THEMATIQUE MEGATREND ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FRIEDLAND THEMATIQUE MEGATREND constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 2 avril 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison de la réception tardive de certains éléments indispensables à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du .

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

BILAN ACTIF AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00
DÉPÔTS	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	5 574 365,16
Actions et valeurs assimilées	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances négociables	0,00
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Organismes de placement collectif	5 531 381,25
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 315 533,25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	96 669,20
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	119 178,80
Autres organismes non européens	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	42 983,91
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	42 983,91
Autres opérations	0,00
Autres instruments financiers	0,00
CRÉANCES	284 015,82
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	284 015,82
COMPTES FINANCIERS	93 935,11
Liquidités	93 935,11
TOTAL DE L'ACTIF	5 952 316,09

BILAN PASSIF AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES	
Capital	5 938 240,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-130 602,91
Résultat de l'exercice (a,b)	-135 635,64
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	5 672 001,71
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
INSTRUMENTS FINANCIERS	42 983,91
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instrument financiers à terme	42 983,91
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	42 983,91
Autres opérations	0,00
DETTES	9 332,41
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	9 332,41
COMPTES FINANCIERS	227 998,06
Concours bancaires courants	227 998,06
Emprunts	0,00
TOTAL DU PASSIF	5 952 316,09

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Contrats futures	
NQ USA NASDAQ 0921	981 465,55
MSCI WORLD NT 0921	351 135,00
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
AUTRES OPÉRATIONS	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	11,18
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
TOTAL (1)	11,18
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	2 747,91
Autres charges financières	0,00
TOTAL (2)	2 747,91
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-2 736,73
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	69 502,59
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-72 239,32
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-63 396,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-135 635,64

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 14 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013433372 - FRIEDLAND THEMATIQUE MEGATREND Part A : Taux de frais maximum de 1.60% TTC .

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts FRIEDLAND THEMATIQUE MEGATREND Part A	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	5 984 379,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-654 199,04
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	117 549,08
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11,79
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 994,40
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-248 207,01
Frais de transactions	-2 196,11
Différences de change	-5 406,97
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	592 322,92
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	592 322,92
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-42 983,91
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-42 983,91
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-72 239,32
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	5 672 001,71

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	1 332 600,55	23,49
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 332 600,55	23,49
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 935,11	1,66
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 998,06	4,02
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	93 935,11	1,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	227 998,06	4,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	364 695,59	6,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	59 364,20	1,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	227 998,06	4,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	981 465,55	17,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2021
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	208 254,72
	Dépôts de garantie en espèces	75 761,10
TOTAL DES CRÉANCES		284 015,82
DETTES		
	Frais de gestion fixe	9 161,41
	Autres dettes	171,00
TOTAL DES DETTES		9 332,41
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		274 683,41

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	54 194,8854	5 984 379,46
Parts rachetées durant l'exercice	-6 089,7632	-654 199,04
Solde net des souscriptions/rachats	48 105,1222	5 330 180,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	48 105,1222	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2021
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	70 777,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	1 274,87

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			838 085,50
	FR0013344934	GO Court Terme E	458 822,00
	FR0013505781	SANSO ESG MARKET NEUTRAL Part F	379 263,50
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			838 085,50

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2021
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-135 635,64
Total	-135 635,64

	30/06/2021
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-135 635,64
Total	-135 635,64

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2021
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-130 602,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-130 602,91

	30/06/2021
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-130 602,91
Total	-130 602,91

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2021
Actif net en EUR	5 672 001,71
Nombre de titres	48 105,1222
Valeur liquidative unitaire	117,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,71
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,81

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BNP PARIBAS AQUA PART PRIVILEGE	EUR	460	265 843,20	4,69
ECHIQUEUR SPACE I	EUR	140	154 047,60	2,72
ECHIQUEUR VALUE H	EUR	62	247 310,56	4,36
ECHIQUEUR WLD NEXT LEAD G FCP3DEC	EUR	530	120 283,50	2,12
GEMEQUITY I 3DEC	EUR	900	234 351,00	4,13
GO Court Terme E	EUR	4 550	458 822,00	8,09
OFI PRECIOUS METALS PART I	EUR	3	141 812,67	2,50
PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES I	EUR	13,1	255 533,84	4,50
SANSO ESG MARKET NEUTRAL Part F	EUR	3 850	379 263,50	6,69
SILVER AUTONOMIE	EUR	1,35	292 577,99	5,16
TOTAL FRANCE			2 549 845,86	44,96
IRLANDE				
BAILLIE GIFFORD WORLDWIDE FUNDS PLC BAILLIE GIFFORD WORLDWID	EUR	10 550	270 528,38	4,77
LIONTRUST GF SUSTAINABLE FUTURE GLOBAL GROWTH FUND	EUR	18 400	277 381,84	4,89
MONTANARO BETTER WORLD FUND EUR DISTRIB	EUR	149 000	271 478,00	4,79
TOTAL IRLANDE			819 388,22	14,45
LUXEMBOURG				
AXIOM EQUITY SIC CLASSE C	EUR	260	284 052,60	5,01
CS Investment Funds 2 - Credit Suisse (Lux) Edutainment Equi	EUR	88	94 042,08	1,66
Echiquier Artificial Intelligence A EUR	EUR	1 220	273 011,60	4,81
EDR FUND - BIG DATA (EX GLOBAL DATA) CR	EUR	1 650	270 204,00	4,77
JPMF GL HEALTH C CAPI	EUR	1 350	235 588,50	4,15
MANDARINE GLOBL TRAN-F	EUR	1 700	273 496,00	4,82
NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS LUX I THEMATICS SUBSCRIPTION ECO	USD	2 050	268 026,39	4,72
ROBECOSAM CIRCULAR ECONOMY EQUITIES F EUR	EUR	1 800	247 878,00	4,37
TOTAL LUXEMBOURG			1 946 299,17	34,31
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 315 533,25	93,72
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
Invesco Elwood Global Blockchain UCITS ETF	USD	1 000	96 669,20	1,70
TOTAL IRLANDE			96 669,20	1,70
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			96 669,20	1,70
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
LUXEMBOURG				
MIROVA WOM LEAD EQUITY FUND I-A EUR	EUR	860	119 178,80	2,10
TOTAL LUXEMBOURG			119 178,80	2,10
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			119 178,80	2,10
TOTAL Organismes de placement collectif			5 531 381,25	97,52

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
MSCI WORLD NT 0921	EUR	-9	-7 402,50	-0,13
NQ USA NASDAQ 0921	USD	-4	-35 581,41	-0,63
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-42 983,91	-0,76
TOTAL Engagements à terme fermes			-42 983,91	-0,76
TOTAL Instruments financier à terme			-42 983,91	-0,76
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	42 196	35 581,41	0,63
APPEL MARGE CACEIS	EUR	7 402,5	7 402,50	0,13
TOTAL Appel de marge			42 983,91	0,76
Créances			284 015,82	5,01
Dettes			-9 332,41	-0,17
Comptes financiers			-134 062,95	-2,36
Actif net			5 672 001,71	100,00

Parts FRIEDLAND THEMATIQUE MEGATREND Part A	EUR	48 105,1222	117,90
---	-----	-------------	--------